

Appel à contributions de la *Revue Tiers Monde*

« Internationalisation et transformation des systèmes éducatifs au Sud »

Coordination du numéro

Nolwen HENAFF, économiste, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR196 CEPED (Paris Descartes-INED-IRD)

Marie-France LANGE, sociologue, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR196 CEPED (Paris Descartes-INED-IRD)

Argumentaire

À l'exception de travaux sur l'imposition de normes éducatives aux pays du Sud par les bailleurs, la littérature scientifique sur le sujet porte presque exclusivement sur les modalités de la mondialisation dans l'enseignement supérieur. Or les différents niveaux d'enseignement sont concernés par l'internationalisation, qui les touche de manière transversale. Nous proposons ici de rompre avec la fragmentation traditionnelle de la réflexion scientifique en réunissant des articles qui, tout en portant sur différents pays et degrés d'enseignement, concentrent leur analyse, non sur les modalités de l'internationalisation mais sur la manière dont s'élaborent les politiques publiques nationales d'éducation et se construisent les stratégies des différents acteurs.

L'internationalisation de l'éducation recouvre différents phénomènes engendrés à la fois par le développement rapide de l'éducation dans le monde et par l'imbrication croissante des systèmes de gouvernance de l'éducation à différentes échelles, de l'international au local, en passant par le sous-régional et le national. La définition à un niveau supranational de politiques destinées à « montrer la bonne voie » aux pays en retard sur le plan éducatif est un phénomène désormais ancien qui a suscité de nombreux travaux. Ces politiques ont cependant pris, grâce notamment à la mise en place de recueils statistiques de classement, une dimension nouvelle en s'adossant à des énoncés comparatistes censés désigner les réussites ou les échecs et mettant en concurrence les systèmes scolaires. La multiplication des évaluations internationales de performance scolaire et surtout leur utilisation politique et leur médiatisation jouent un rôle, tant dans la définition des politiques nationales d'éducation que dans les pratiques des différents acteurs.

L'internationalisation de l'éducation est aussi caractérisée par un élargissement de l'offre éducative au niveau international et de l'éventail des choix pour les familles. Il est de plus en plus simple et courant de mener tout ou partie d'un cursus éducatif en dehors de son pays d'origine. La mobilité de l'offre éducative s'est accrue et l'on assiste à l'émergence d'un véritable « entrepreneuriat éducatif » international, avec ou sans délocalisation. Le développement de l'enseignement « virtuel » dans le supérieur, qui propose un modèle éducatif dont les seules frontières seraient celles de la langue, laisse entrevoir des possibilités d'application à d'autres niveaux d'enseignement et augure de nouvelles mutations dans les méthodes d'enseignement.

D'un point de vue théorique, il s'agit de revisiter les thèses qui soutiennent une tendance à l'harmonisation générale des systèmes scolaires et leurs critiques qui renvoient à la

nécessaire historicisation et contextualisation des politiques publiques d'éducation et à leurs rapports à l'internationalisation du champ scolaire, c'est-à-dire de confronter les hypothèses de tendances obligées à la mondialisation et à l'uniformisation des normes et des valeurs éducatives à celles de processus renouvelés d'autonomisation et de différenciation. Quel est l'impact de l'internationalisation sur les systèmes éducatifs nationaux ? L'internationalisation est-elle porteuse d'une harmonisation imposée des systèmes éducatifs nationaux ou de nouvelles possibilités ? Ces systèmes convergent-ils ou peuvent-ils avoir des trajectoires propres ? Telles sont les questions auxquelles ce numéro souhaite apporter des éléments de réponse. Nous proposons pour ce faire trois axes de réflexion.

Thématiques

Les modalités de l'internationalisation : le jeu des acteurs entre normes internationales et politiques nationales

Ce premier axe analyse dans quelle mesure et de quelle manière les politiques nationales sont affectées par des orientations définies à un niveau supranational (agendas des organisations internationales ou régionales, conférences internationales ou accords internationaux ou sous-régionaux) et dont les recommandations et engagements internationaux véhiculent des normes harmonisées. En quoi l'imposition de normes internationales constitue-t-elle une pression sur l'élaboration des politiques nationales et transforme-t-elle les systèmes éducatifs nationaux ? Quelles sont les marges de manœuvre des pays, en particulier les plus dépendants de l'aide internationale ? Les valeurs portées par la notion d'Éducation pour tous (droit individuel à l'éducation, égalité d'accès selon le sexe, la caste, la classe, l'ethnie...) induisent-elles des représentations universelles de l'éducation ou se transforment-elles selon les contextes culturels ?

Internationalisation, comparaison et mise en concurrence des systèmes éducatifs

Un deuxième axe de réflexion cherche à évaluer les conséquences pour l'offre d'éducation de la mise en concurrence des systèmes éducatifs et des établissements d'enseignement par le biais de tests nationaux ou internationaux visant à évaluer la « qualité » de l'éducation, par la mobilité des apprenants, par celle des enseignements à travers la délocalisation ou la dématérialisation de l'offre, ou encore par le développement local d'écoles « internationales ». Quels sont les effets de la diversification de l'offre sur les systèmes éducatifs nationaux, sur les établissements d'enseignement et sur les inégalités scolaires (entre ou au sein des pays) ? Les politiques éducatives nationales s'alignent-elles ou cherchent-elles au contraire à contrecarrer les effets potentiellement négatifs de ces tendances ? L'étude des politiques de mondialisation permet de renouveler la question de l'égalité et de la justice sociale en déplaçant l'analyse sur différentes échelles (inégalités scolaires entre pays ou au sein des pays) ou mieux encore en articulant ces différentes échelles entre forces globales, nationales et locales.

Internationalisation, évolution des contenus et des méthodes d'enseignement

Un troisième axe prend en compte la demande croissante pour des curricula internationalisés permettant d'acquérir des connaissances élargies, mais aussi les valeurs et compétences qui permettent de s'intégrer à différents environnements et que l'on qualifie parfois de « compétences interculturelles » ou de « capacités transculturelles ». Par exemple, l'enseignement de l'anglais et en anglais fait l'objet d'une demande de la part des parents qui considèrent la maîtrise de cette langue, parfois dès le plus jeune âge, comme une condition

sine qua non de valorisation des diplômes sur le marché du travail. Quel est l'impact de cette tendance sur les systèmes éducatifs nationaux et le contenu des enseignements ? Ne risque-t-elle pas de creuser davantage les inégalités entre ceux qui n'ont pas accès à ce type d'enseignement et les autres ? Comment les politiques éducatives nationales se positionnent-elles par rapport à cette tendance ? En quoi les représentations et les pratiques éducatives en sont-elles transformées ?

Cadrage des articles

Les articles peuvent porter sur une région, un pays ou une sous-région. Ils peuvent associer méthode comparative et approche historique pour dévoiler les processus d'intégration, de transformation ou de refus du discours universaliste sur l'éducation, ou porter sur les modalités concrètes de la définition ou de la redéfinition des politiques éducatives ou sur les stratégies des acteurs pour mettre en évidence les dynamiques locales et leurs déterminants. Il s'agit d'analyser des processus macrosociaux en s'intéressant aux « grands acteurs » (États, organisations internationales, institutions de régulation supranationales...) ou aux stratégies des acteurs de l'éducation et à l'influence de l'internationalisation au niveau local grâce à une approche microsociale.

Consignes aux auteurs

Les propositions sont à envoyer avant le **8 décembre 2014** à la rédaction de la Revue Tiers Monde (tiermond@univ-paris1.fr) et aux coordinatrices du numéro, Nolwen Henaff (nolwen.henaff@orange.fr) et Marie-France Lange (lange.marie-france@wanadoo.fr), et ne doivent pas excéder 4 500 signes. Elles doivent comporter le titre de l'article, la question de recherche, le cadre théorique, le terrain étudié, les principaux résultats, inclure les noms des auteurs et leurs prénoms, l'ordre dans lequel ils souhaitent apparaître, leur attachement institutionnel et statut, le contact (mail et téléphone) du correspondant.

La sélection des propositions sera notifiée aux auteurs dans un délai de **deux semaines**. Les premières versions devront comporter 47 000 signes maximum, espaces et notes incluses. Les articles seront à envoyer avant le **2 mars 2015**. Ils feront alors l'objet d'une double lecture pouvant donner lieu à des demandes de corrections ou au refus de l'article. Ensuite, les articles retenus seront notifiés aux auteurs le **4 mai 2015** au plus tard.

Jalons bibliographiques

AKKARI, A. et PAYET, J.-P. (dir.), 2010. « Transformations des systèmes éducatifs dans les pays du Sud. Entre globalisation et diversification », *Raisons éducatives*, 336 p.

BROCK-UTNE, B., 1996. « Globalisation of learning. The role of the universities in the south: with a special look at sub-saharan Africa », *International Journal of Educational Development*, volume 16, Issue 4, October, p. 335-346.

HEYNEMAN, S. P., 2003. « The history and problems in the making of education policy at the World Bank 1960–2000 », *International Journal of Educational Development*, 23, p. 315–337.

KAMENS, D. H. and MCNEELY, C. L., 2010. “Globalization and the Growth of International Educational Testing and National Assessment”, *Comparative and International Education Society*, Vol. 54, n° 1, p. 5-25.

- LANGE, M.-F., 2001. « Dynamiques scolaires contemporaines au Sud » in Lange M.-F. (éd.), « Des écoles pour le Sud. Stratégies sociales, politiques étatiques et interventions du Nord », *Autrepart*, n° 17, 2001, p. 5-12.
- LANGE, M.-F., 2003. « École et mondialisation : vers un nouvel ordre scolaire ? », *Cahiers d'études africaines*, XLIII (1-2), n° 169-170, p. 143-166.
- LANGE, M.-F., 2013. « École, relations internationales et mondialisation en Afrique », *Spirale*, n°51, p. 97-112.
- McNEELY, C. L., 1995. "Prescribing National Education Policies: The Role of International Organizations", *Comparative Education Review*, 39, p. 483-507.
- MEYER, J. W., RAMIREZ, F. O., 2000. « The World Institutionalization of Education. Origins and Implications », in Schriewer J. (ed.), *Discourse Formation in Comparative Education*, Frankfurt, Peter Lang (3^e édition 2009), p. 111-132.
- SCHRIEWER, J., 1997. « Système mondial et réseaux d'interrelation. L'internationalisation de la pédagogie, un problème des sciences comparées de l'éducation », in Meuris G. et De Cock G., *Éducation comparée. Essai de bilan et projets d'avenir*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 107-140.
- STEWART, F., 1996. « Globalisation and Education », *International Journal Educational Development*, Vol. 16, n° 4, October, p. 327-333.